

PREFECTURE DE LA SARTHE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative à la demande d'autorisation de défrichement sur une parcelle située sur la commune de Mulsanne vue de la construction de logements individuels locatifs, suite à la demande présentée par Sarthe-Habitat, propriétaire de la parcelle, a été organisée du 10 janvier 2017 au 24 janvier 2017 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DIRCOL 2017-0001 du 8 janvier 2017.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.